



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

Réf : CCAS25_33

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 8
Pouvoir : 0
Absents : 4

Date de la convocation : 22 avril 2025

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD, Corinne JARASSIER .

POUVOIR : /

ABSENTS : Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX, Bruno MASSONNEAU, Martine BOURGES

DÉLIBÉRATION N°33

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MON BEAU CABAS

Il est rappelé aux membres du CCAS que l'épicerie sociale et solidaire " Mon Beau Cabas" a ouvert en octobre 2024.

L'épicerie répond aux besoins alimentaires des personnes en situation de précarité alimentaire. Les produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien sont proposés à prix réduit.

L'épicerie est aussi **un espace d'accueil, de convivialité et d'échanges** favorisant l'information et la sensibilisation autour de l'alimentation.

Il est proposé aux membres d'adopter un règlement intérieur pour cette structure. Ce règlement précise le fonctionnement de l'épicerie et les engagements réciproques des bénéficiaires /bénévoles et le CCAS.

Ce document est le fruit d'un travail collectif avec d'autres structures de l'aide alimentaire, piloté par le Département.

—

Considérant l'intérêt d'un règlement intérieur pour le bon fonctionnement de l'épicerie "Mon Beau Cabas" ;

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve** le règlement intérieur de l'épicerie sociale et solidaire " Mon Beau Cabas" tel que joint ;
- charge M** le Président de son application.

AR Prefecture N°33 – Délibération du Centre Communal d'Action Sociale

Ville de Naintré • 86530 Naintré • www.naintre.fr

086-268600491-20250429-CCAS25_33-DE
Reçu le 09/05/2025

Publié le 09/05/2025

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le 09 MAI 2025



AR Prefecture N°33 – Délibération du Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Naintré • 86530 Naintré • www.naintre.fr

086-268600491-20250429-CCAS25_33-DE
Reçu le 09/05/2025